



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 20-INT-486

Déposé le : 26.05.20

Scanné le : _____

Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

*Délai de réponse dès le renvoi au CE : **trois mois**.*

Titre de l'interpellation

Quel est le bilan du redéploiement du personnel des CMS pendant la crise du COVID-19 et des infirmières et infirmiers en milieu hospitalier ?

Texte déposé

Tout comme le personnel soignant en milieu hospitalier, le personnel de l'AVASAD et des CMS a été redéployé pendant la crise du COVID-19, notamment les infirmiers/ères scolaires mais possiblement d'autres que ces derniers/ères.

Le Conseil d'État peut-il renseigner le Grand Conseil sur ces redéploiements en termes :

1. Du nombre de professionnels concernés
2. Du type de professionnels concernés
3. Des entités qui ont été soutenu par ces professionnels
4. Des fonctions attribuées à ce personnel pendant la crise
5. Des succès obtenus par cette action
6. Des heures supplémentaires ou négatives qui auraient été constatées.

Je remercie le Conseil d'État de ses réponses.

Commentaire(s)

Conclusions

Souhaite développer

Ne souhaite pas développer

Nom et prénom de l'auteur :

Josephine Byrne Garelli

Laurence Cretegny

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

En copie au courriel

Signature :

Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch